

Deux messages de la mairie aux habitants de La Brosse
suite aux fortes pluies du 9 et 10 octobre



Mairie de Saint-Lambert-des-Bois

info

il y a 18 heures

URGENT : Problème réseau d'assainissement de la Brosse

Bonjour à tous,

Ce message s'adresse aux habitants de La Brosse.

Les pompes de relevage du réseau d'assainissement ne fonctionnent pas.

Le réseau monte en charge et certaines maisons commencent à avoir des remontées d'eaux usées.

La SUEZ est prévenue et devrait intervenir rapidement.

En attendant, évitez si possible de rejeter des eaux usées.

Cordialement.



MAIRIE DE SAINT-LAMBERT-
DES-BOIS



PROBLÈME RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA BROSSE

10/10/2024

Bonjour à tous,

Ce message s'adresse aux habitants de La Brosse.

Suez a vérifié les pompes et elles fonctionnent.

La montée en charge du réseau d'assainissement est due au fait que les eaux pluviales rentrent dans le réseau d'assainissement.

Cordialement.

**Nous apportons notre soutien aux habitants du hameau de La Brosse,
victimes de ce problème.**

Si rien n'est fait, il risque de se reproduire compte tenu de l'aléa climatique !

Aussi, conscient du risque de dysfonctionnement grave d'un assainissement collectif, mal adapté à un contexte de ruralité, nous nous sommes toujours opposés à sa mise en place pour le village (*notre recours basé sur l'étude Verdi de 2016, entachée de nombreuses erreurs, menée par le SIAHVY et la commission assainissement de la commune; le Tribunal Administratif annule en mai 2021 la délibération communale du zonage Assainissement Collectif, et l'autorisation du Préfet d'autoriser une station d'épuration « les inexactitudes étaient de nature à nuire à l'information des personnes intéressées et à exercer une influence sur les résultats de l'enquête »*).

En plus de son coût prohibitif (*le coût global aurait représenté une dépense de 90 000 €TTC / habitation*) qui nous aurait placé en haut du podium des communes les plus endettées de France, imaginons la situation catastrophique de toutes les maisons situées en fond de vallée si la municipalité actuelle et l'AAVRE avaient opté pour une telle solution technique ! Plus adapté à notre situation rurale, l'assainissement individuel est en définitive plus responsabilisant et sans risque de dysfonctionnement collectif.

Pour ce qui est des habitations du Clos de Launay, le cas est particulier, en raison du réseau collecteur existant qui justifierait une installation d'épuration collective.